

COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°195 du jeudi 3 novembre 2016

Recensement militaire : (enfants nés en 2000)

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **octobre- novembre- décembre 2000** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Cérémonie du 11 novembre 2016 :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants d'Aussac-Vadalle vous invitent au 98^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 :

Déroulement de la cérémonie :

- **11h15** Rassemblement à la croix d'Aussac puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts,
- **11h45** Vin d'honneur à la salle des associations offert par la municipalité.

A l'issue du vin d'honneur, un repas est organisé par l'Amicale des Anciens Combattants (voir au verso).

L'AIPE "se met au vert" RAPPEL :

La benne sera placée sur le parking du Centre Socioculturel du 07 novembre au 14 novembre 2016.

Enfants nés en 2014 et 2015 :

Afin de recueillir les effectifs pour la rentrée 2017, l'école maternelle d'Anais a besoin de connaître le nombre d'enfants de la commune nés en 2014 et 2015, et plus particulièrement ceux dont les parents sont maintenant installés sur Aussac-Vadalle. Nous vous remercions de vous rapprocher auprès de la mairie à cet effet.

SVE (Saisir l'administration par Voie Electronique) :

Les administrés peuvent à partir du **7 novembre 2016**, faire leur demande par voie électronique. En effet, le Code des relations entre le public et les administrations ouvre cette nouvelle possibilité pour les demandes usuelles qui ne nécessitent pas de se présenter physiquement en mairie. L'exercice de ce droit se fait sur le site Internet de la mairie dans l'onglet **contact**.

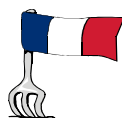
Bâche incendie à "La Belle Cantinière" :

Dans le cadre de la défense incendie, une bâche incendie a été installée à côté du restaurant "La Belle Cantinière" pour un coût total de 7 168 €, avec la participation financière de la Communauté de Communes de la Boixe (3 000€)

Terrain de loisirs :

L'aménagement de la parcelle derrière le centre socio culturel a débuté. Il s'agit de créer un terrain de loisirs susceptible à terme d'accueillir les enfants de tous les âges et les scolaires. Il se composera d'aires de jeux adaptés et variés. Nous avons commencé par le terrassement et la préparation des plantations. Le financement a été assuré par le groupe GSM et les travaux ont été réalisés par l'entreprise Réjeon TP de Xambes.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AUSSAC-VADALLE
16560 VADALLE (Tél : 05.45.20.30.81)



Organise

Le vendredi 11 novembre 2016 à partir de 12 h 30
Restaurant "Auberge de l'Abbaye" St Amant de Boixe

LE REPAS DE LA VICTOIRE

MENU

Apéritif

Kir pétillant et ses amuse-bouches

Entrée

Piquillos farci au cabillaud

Plat et ses légumes

Rôti de boeuf
Pommes duchesses

Salade et fromage

Dessert

Tartelette au chocolat

Vin rouge - Café - Thé - Tisane

Adultes : adhérents 22 euros – Non adhérents : 25 euros

Enfants de 4 à 12 ans : 12 euros

Vos amis seront les bienvenus.

Le Président,
René BALLET

RÉSERVATION et demande de covoiturage si nécessaire

AVANT LE 5 NOVEMBRE 2016

Lionel PRADIGNAC, 13 rue Fraîche Bise 16560 VADALLE, Téléphone : 05.45.20.62.59

OU

René BALLET, 18 rue Fraîche Bise 16560 VADALLE, Téléphone : 05.45.20.30.81

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique